



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le seize juin deux mil vingt-deux, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 27

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Dominique Busigny, Mme Catherine Despierre, Mme Nathalie Normand, Mme Valérie Sidot-Courtois (à compte de la délibération n° 2022-06-22/07 incluse), M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Stéphane Lambert, M. Marouen Touibi, M. Michaël Janot, M. Alexandre Richefort (à partir de la délibération n° 2022-06-22/03 incluse), Mme Christine Decool, M. Philippe Ferret, M. Pierre-François Brisabois, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau.

Ont donné procuration : 08

Mme Nathalie Brar-Chauveau à M. Frédéric Hucheloup, M. Olivier Poneau à M. Damien Metzlé, M. Pierre Testu à M. Bruno Drevon, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Catherine Despierre (jusqu'à la délibération n° 2022-06-22/06 incluse), Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Bruno Larbaneix à Mme Nathalie Normand, M. Omar N'Dior à Mme Pétret-Racca, M. Alexandre Richefort à Mme Michèle Ménez (jusqu'à la délibération n° 2022-06-22/02 incluse).

Abstents non représentés : 02

M. Amroze Adjuward, Mme Sophie Paris.

Secrétaire de Séance : Mme Johanne Ledanseur.

Délibération n° 2022-06-22/04

Objet : budget Ville 2022 - Décision modificative n° 1.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes,

VU sa délibération n° 2021-12-15/02 du 15 décembre 2021 approuvant le budget primitif 2022 de la Commune,

VU les avis favorables, à la majorité, rendus par la commission Ressources, et à l'unanimité, par les commissions Aménagement et Environnement, et, Solidarités-Qualité de Vie, réunies en séances le 13 juin 2022,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'intégrer, au budget Ville 2022, les restes à réaliser et les résultats 2021,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à divers ajustements de crédits budgétaires,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité avec 2 voix contre (M. Orsolin et M. Daviau),

APPROUVE la décision modificative n° 1 au budget de la Ville, telle que détaillée dans la maquette annexée et en synthèse dans les tableaux ci-dessous :

Recettes de fonctionnement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2022	Dm1 Propositions nouvelles	Total
013	Atténuations de charges	312 600,00	-	312 600,00
70	Produits des sces, du domaine et ventes diverses	4 590 750,00	-	4 590 750,00
73	Impôts et taxes	51 770 350,00	-	51 770 350,00
74	Dotations et participations	4 995 200,00	-	4 995 200,00
75	Autres produits de gestion courante	1 591 700,00	-	1 591 700,00
76	Produits financiers	200,00	-	200,00
042	Operations d'ordre de transfert entre section	39 200,00	5 000,00	44 200,00
TOTAL		63 300 000,00	5 000,00	63 305 000,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 200 000,00	1 200 000,00
TOTAL CUMULE		63 300 000,00	1 205 000,00	64 505 000,00

Dépenses de fonctionnement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2022	Dm1 Propositions nouvelles	Total
011	Charges a caractères général	15 760 000,00	767 000,00	16 527 000,00
012	Frais de personnel et charges assimilées	27 266 000,00	-	27 266 000,00
014	Atténuations de produits	4 861 000,00	-48 000,00	4 813 000,00
65	Autres charges de gestion courante	8 473 000,00	-	8 473 000,00
66	Charges financières	280 000,00	-	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	60 000,00	150 000,00	210 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 700 000,00	276 000,00	2 976 000,00
042	Operations d'ordre de transfert entre section	3 900 000,00	60 000,00	3 960 000,00
TOTAL		63 300 000,00	1 205 000,00	64 505 000,00

Recettes d'investissement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2022	Restes à réaliser	Dm1 Propositions nouvelles	Total
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 955 000,00	-	-	4 955 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 020 000,00	-	1 500 000,00	5 520 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalises	-	-	9 650 271,88	9 650 271,88
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	-	-	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 820 000,00	2 160 000,00	-	4 980 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 700 000,00	-	276 000,00	2 976 000,00
040	Operations d'ordre de transfert entre sections	3 900 000,00	-	60 000,00	3 960 000,00
TOTAL		18 400 000,00	2 160 000,00	11 486 271,88	32 046 271,88
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			15 147 354,91	15 147 354,91
TOTAL CUMULE		18 400 000,00	2 160 000,00	26 633 626,79	47 193 626,79

Dépenses d'investissement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2022	Restes à réaliser	Dm1 Propositions nouvelles	Total
20	Immobilisations incorporelles	2 442 900,00	546 916,26	600 000,00	3 589 816,26
204	Subventions d'équipement versées	312 000,00	3 002 250,00	-	3 314 250,00
21	Immobilisations corporelles	14 207 900,00	2 698 085,18	7 453 239,85	24 359 225,03
23	Immobilisations en cours	-	10 472 288,24	3 000 000,00	13 472 288,24
	Total des opérations d'équipements	100 000,00	106 552,51	-	206 552,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	657 000,00	657 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 298 000,00	-	-	1 298 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	-	252 294,75	-	252 294,75
040	Operations d'ordre de transfert entre section	39 200,00	-	5 000,00	44 200,00
TOTAL		18 400 000,00	17 078 386,94	11 715 239,85	47 193 626,79

DIT que les documents d'informations budgétaires et comptables seront consultables sur le site internet de la Ville.

Fait et délibéré en séance le 22 juin 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20220624-DEL_22_06_22_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2022

acte affiché du 24/06/2022 au 27/08/2022